



Année scolaire : 2023-2024

Bosch i Gimpera 6-10

08034 Barcelone

N° d'identification : G08460222

N° de Séance : 4

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DU 11 AVRIL 2024

Ordre du jour :

1. Informations générales : point de situation sur la préparation de rentrée
2. Questions matérielles et financières
 - compte financier 2023
 - voyages pédagogiques
 - contrats et conventions

La séance débute à 18h.

Mme Gorjón Estrella et Mme Boixadós Àngels, représentantes des personnels enseignants du Secondaire sont nommées secrétaires de séances.

Le quorum est atteint (21 votants), le Conseil peut siéger valablement.

PV du Conseil d'Établissement du 22/02/2024

➤ **Vote** : le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

1- Infos préparation de rentrée

➤ Inscriptions

D'après les inscriptions à la date actuelle, tant à la maternelle qu'à l'élémentaire, les effectifs restent faibles. La Direction envisage la création de classes double niveau pour pouvoir accueillir tous les élèves qui se présentent et ne pas se retrouver à refuser des inscriptions. Dans ce contexte, la fermeture de classes est envisagée au primaire : une classe en maternelle et une (voire deux) classe(s) à l'élémentaire. Tout dépendra du nombre de départs et des inscriptions définitives.

Les prévisions d'effectifs au secondaire sont plus favorables avec pour certains niveaux (4^{ème}, 3^{ème}), la nécessité de listes d'attente (objectif : ne pas dépasser 30 élèves par division).

Le représentant ALI demande quels niveaux seront concernés par la fermeture de classes.

M. Bastianelli répond qu'il est trop tôt pour répondre à cette question. Cela dépendra des effectifs dans chaque niveau et de la possibilité de maintenir les classes double niveau.

Les représentants de l'APE demandent pourquoi on constate cette arrivée massive sur le niveau de 3^{ème}. Céline Marin répond que la plupart des arrivées sont « inter AEFÉ » ou MAE et par ailleurs les classes de 4^{ème} sont déjà saturées cette année (30 élèves par classe).

➤ Informations diverses

La Direction annonce le nom du prochain proviseur-adjoint chargé du lycée, Matthias BIHEL, venant de France. Il profitera des vacances de printemps pour venir prendre contact avec le LFB fin avril. Mouvement concernant les postes : départ à la retraite d'une enseignante d'espagnol et HG en espagnol. La publication des postes vacants et susceptibles d'être vacants en recrutement local est prévue rapidement, la CCPL aura lieu début juin.

Calendrier fin d'année : M. le Proviseur annonce une actualisation du calendrier (document en annexe : conseils de classes, dates Bac et Modulos précisées, 20/6 Cérémonie de fin d'études, etc...)

La fin des cours de 1ère et Terminale sera avancée de quelques jours pour permettre les révisions nécessaires (épreuves le 3 et 4 juin du BAC français écrit et philosophie).

Stage 2nde : ces stages peuvent être en association ou institution, pas nécessairement en entreprise. Mme Lammallaam précise que le stage est un stage d'observation pour clarifier qu'il n'y aurait pas de problème juridico-légal si les élèves ont moins de 16 ans. Elle rappelle qu'elle a envoyé un courrier via Pronote aux parents pour qu'ils proposent des stages si leur milieu professionnel le permet.

2. Questions matérielles et financières

➤ Etat des travaux

M. Pelletant explique que le chantier du gymnase a du retard (date initiale au 21/03). La réception de chantier a été repoussé au 3 avril, soit dans la 2^{ème} semaine des vacances. Cependant il est probable que cela se fasse fin avril, au regard du retard constaté. Ce retard dans la livraison du gymnase, implique des pénalités financières pour l'entreprise en charge des travaux, estimées à 50 000 €. Le lycée se réserve la possibilité de demander également le remboursement de l'extension des locations suite à ce retard (UPC et Algéco).

Pour rappel, le LFB a bénéficié d'une AFT de 2M€ de la part de l'AEFE pour la rénovation du gymnase. Cependant, seuls 670 000 € ont été utilisés en 2023. La différence sera décaissée en 2024, conformément à la réalisation du chantier. L'AEFE a déjà versé 800 000 € en janvier 2024 sur les 2M€ attendus.

➤ Agence comptable

M. Kerhervé prend la parole pour présenter la demande de création d'un demi-poste (0,5 ETP) au sein de l'agence comptable secondaire, qui se justifie notamment par l'intégration du LF de Lisbonne depuis le 01/09/2023, ce qui représente une charge de travail supplémentaire, notamment dans le suivi des trésoreries des EGD (soit 9 comptes bancaires)

Le coût de ce demi-poste sera réparti entre les 5 EGD dont l'IRF. Pour rappel, avec un chiffre d'affaire de près de 90M€, l'agence comptable des EGD de la zone ibérique, est la plus grosse agence comptable du réseau.

Le FSU demande si ce poste est créé sur le plafond d'emploi du LFB et M. Kerhervé confirme qu'il s'intègre effectivement dans le plafond d'emploi du LFB, même si le coût est ensuite réparti entre les cinq EGD.

Il s'agit du même fonctionnement que pour les postes d'experts partagés entre les quatre EGD (poste d'architecte et poste de juriste) qui sont inclus dans le plafond d'emplois de Madrid.

➤ **Vote** : la création du demi-poste est adoptée à l'unanimité

➤ ENT

La plateforme Itslearning, utilisée depuis 2012, va disparaître à l'été 2024.

Il y aurait une possibilité de basculer sur Itslearning Norvège, mais cela revient beaucoup plus cher, pour un service moindre.

De ce fait, plusieurs solutions ont été envisagées. Après étude par un petit groupe de travail du LFB, la plus pertinente semble celle provenant de l'entreprise PIMENKO, pour déployer et personnaliser l'outil Moodle au LFB, logiciel libre, très performant et qui apporte toutes les garanties en matière de sécurité et de gestion des données. Le coût annuel pour la 1^{ère} année serait d'environ 18 000 €, ce qui intègre notamment la récupération des données, l'installation et la mise en marche. Les années suivantes, le coût serait de 10 000 € par an environ.

L'objectif premier est de récupérer les données sur Itslearning afin de pouvoir les importer dans le nouvel outil.

Les manuels numériques, eux, seront basculés sur Pronote.

➤ Informatique

Le Provisoire confirme l'importance de la sécurité informatique. Après les nombreux piratages d'ENT (menaces terroristes...), de nombreux éditeurs (PRONOTE) et plateformes (Parcoursup), ont renforcé leur dispositif de sécurité (double contrôle et nouvelle connexion Pronote et Parcoursup). Sur ce point, le LFB a énormément progressé ces deux dernières années, avec la mise en place d'outils spécifiques en matière de cybersécurité (antivirus, anti-spams, logiciel intelligent sur la gestion des mails, pare-feu, etc...). L'ensemble du dispositif représente près 65 000 € par an soit environ 20% du budget informatique du LFB

➤ Compte financier

Présentation de M. Pelletant, qui indique quelques éléments de contexte liés à l'année 2023 :

- Une inflation encore présente en 2023 (+3,56% en Espagne sur cette période)
- Des effectifs en baisse à la rentrée 2023 (2810 au lieu de 2850 attendus soit 300 000 € de recettes en moins. La rentrée 2024 sera déterminante afin de savoir si cette baisse est conjoncturelle ou non).
- Un projet immobilier qui se lance enfin avec le chantier de rénovation du gymnase.
- Une masse salariale qui augmente significativement et qui implique de la vigilance.
- L'avènement de l'IRF en tant qu'EGD au 01/01/2023.

Le résultat « réel » de l'exercice 2023 (flux non budgétaires compris) est fortement déficitaire, il s'élève à -1 070 700,32 €.

Cela s'explique notamment par :

- La part de l'AFT correspondant aux travaux réalisés en 2023 (début chantier gymnase), non versée sur 2023 d'un montant de 680.000€.
- Le transfert de trésorerie du LFB vers l'IRF de 198 229,08 € (flux interne) suite à la création de l'EGD IRF (compte bancaire désormais séparé du LFB).
- Une augmentation de la masse salariale plus importante que prévue (128 000 €).
- La participation à la rémunération des résidents (PRR, HSE/HSA) également en forte hausse en 2023 (+200 000 € environ par rapport à 2022) alors que le nombre de résidents (96) reste stable et que le taux de PRR est passé de 62% à 60% entre 2021 et 2023. Une partie de cette hausse s'explique par l'augmentation du point indiciaire des fonctionnaires français, votés en 2023.
- Une hausse des dépenses liées aux sorties et voyages scolaires (+130 000 € environ) alors que les recettes afférentes (facturation des voyages aux familles) n'ont pas augmenté dans les mêmes proportions (+34 000 €).

M. Pelletant indique par ailleurs qu'un BR d'urgence a été nécessaire en décembre pour abonder l'enveloppe de masse salariale. Le dépassement de l'enveloppe prévue au BR2 2023 est de 123 000 € environ.

Le représentant d'ALI demande quelles sont les raisons de cette augmentation non prévue de la masse salariale en fin d'année. M. Pelletant répond que cela est principalement dû à la hausse des heures supplémentaires (tous personnels confondus) et du coût des remplacements sur le dernier trimestre. Pour rappel, le coût des suppléances (remplacements) représente près de 600 000 € par an désormais dont 80 000 € liés aux remplacements de moins de 5 jours au primaire (Randstad).

Le Secrétaire général précise que les négociations sont toujours en cours avec le Comité d'entreprise (qui demande une augmentation équivalente à la hausse de l'IPC), pour une revalorisation salariale des PDL au 01/09/2024. Concernant l'inquiétude soulevée par le représentant ALI, M. Pelletant confirme que cette augmentation ne pourra s'envisager que dans la limite des capacités financières du LFB, au regard des éléments présentés pour le COFI 2023.

Après une présentation de l'exécution budgétaire 2023 (dépenses/recettes) et d'éléments statistiques (masse salariale, les fluides, etc...), le Secrétaire général souligne que si la santé financière du LFB n'est pas remise en cause, quelques signaux apparaissent, et doivent inciter à la prudence :

- Des effectifs qui se réduisent en 2023, dans la continuité des fortes baisses d'effectifs de la période COVID (- 200 élèves environ), réduisant les recettes potentielles de manière importante ; et alors même que la structure du LFB n'a quasiment pas été modifiée pour autant (une seule division en moins).
- Une masse salariale (PDL) qui évolue désormais plus vite que les recettes.
- Un projet immobilier finalement plus coûteux que l'enveloppe prévue initialement, et que la trésorerie de l'établissement (5 636 641,92 € au 31/12/2023) ne peut pas soutenir en l'état.

Pour conclure, M. Pelletant précise que la Direction de l'établissement va échanger avec l'AEFE sur le financement de la phase 2 du projet immobilier (rénovation des espaces de la restauration). Par ailleurs, si le contexte budgétaire oblige désormais à la prudence, la Direction de l'établissement confirme que les efforts financiers sont de la responsabilité de tous et que cela ne saurait reposer sur les seuls parents (frais de scolarité) ou des personnels (masse salariale). L'établissement poursuivra sa logique d'économie sur les dépenses, chaque fois que possible.

M. Le Berre, Conseiller des français de l'étranger, pointe le désengagement de l'Etat français (et donc de l'AEFE) de plus en plus important, notamment avec la baisse des subventions (bourses, etc...).

M. Kerhervé, Agent comptable secondaire, fait un point sur la comptabilité générale de l'établissement, au 31/12/2023 :

- Une dizaine de familles ne payent quasiment rien, ne répondent pas aux sollicitations, ni aux rendez-vous.
- Les créances contentieuses représentent un montant à recouvrer de 151 693 € (51 familles). L'agence comptable fait un traitement individualisé des dossiers. Les coûts d'un recouvrement contentieux sont toujours évalués au regard des sommes à recouvrer.

M. Kerhervé fait un rappel sur les notions de remise gracieuse et d'admission en non-valeur.

- **Vote** : le compte financier 2023 est adopté avec 11 voix pour et 10 abstentions.

➤ Informations diverses

M. Bastianelli indique qu'une bannière sera installée sur l'un des bâtiments du LFB lors du tournoi du Godó, afin de rendre l'établissement visible du public et des caméras de télévision.

Il précise par ailleurs que, dans le cadre de la classe à enjeux maritimes, un projet important a été développé avec la Société des Explorations de Monaco. Cela a donné lieu à une rencontre des élèves du LFB avec S.A.S. le prince Albert II de Monaco, à la visite d'une exposition, à la participation à des ateliers. En perspective, il y a la participation à la Conférence de l'ONU sur les océans en juin 2025 à Nice.

M. Bastianelli souligne ensuite la qualité de la pièce théâtre *Bérénice*, qui a été montée et jouée au LFB, par la Compagnie *le Bruit des Gens*.

Enfin, M. Bastianelli lit le poème *Le bonheur est dans le pré* de Paul Fort. Il indique combien il estime ce poème qui, sous une apparence toute simple, simpliste même, permet de formuler une urgence, celle de savoir apprécier le bonheur quand il est là. Il souligne combien il est important de savoir être heureux, savoir apprécier ce que l'on a, combien il est important de vouloir être heureux. Il montre comment le poème est construit de façon minutieuse, dans ses mots et dans ses rythmes pour

exprimer cela. Et c'est précisément dans cet esprit qu'il aimerait que chacune et chacun, au LFB, cherche et choisisse le bonheur plutôt que la critique, accompagne l'adhésion et la motivation des élèves. Certes, tout n'est pas parfait dans le fonctionnement quotidien, mais le fait de regarder avec un esprit positif change le vécu, le fait de faire de chaque erreur un moment formateur est extrêmement important pour les élèves, pour leur parcours et pour leur confiance. Il souhaiterait que les familles, lorsqu'elles inscrivent leur enfant au LFB, n'imaginent pas qu'elles achètent une somme d'heure de cours, ni des bonnes notes, mais achètent bien un projet de scolarisation et de formation, et qu'elles fassent tout pour aider à fonctionner plutôt que critiquer, afin que, justement, leur choix porte ses fruits. Il souligne les efforts considérables des équipes enseignantes et non enseignantes dans cet objectif.

Le Proviseur clôture la séance à 20h40

La secrétaire de séance
Estrella Gorjon

Le Proviseur
Jean Bastianelli